

se soit modifiée, sauf pour eux. Jadis ils mouraient de faim, maintenant ils émargent largement au budget, mais on comprend que ce changement de situation personnelle ait suffi pour leur faire répudier leurs anciennes doctrines, ou au moins pour n'en pas urger l'application maintenant qu'ils mangent au ratelier de l'Etat.

— Le gouvernement ne s'est pas attaqué seulement à de simples prêtres, il a visé les chefs, et, sous la poussée des sectaires, a fait choix d'une victime plus noble. Mgr Staiti, évêque d'Andria, consentit à célébrer un service solennel dans sa cathédrale pour le roi Humbert, à condition que les bannières non bénites n'entreraient pas. Ce fut accepté, mais au moment où l'évêque sortait de la sacristie, on venait l'avertir que les conditions n'avaient point été observées. Néanmoins, vu la gravité de la situation, l'évêque commença la célébration de la sainte messe. Avisé que, pendant qu'il se rendrait au catafalque pour faire l'absoute, il y aurait probablement quelque tumulte suscité par des libéraux groupés dans ce but à cet endroit, il se conforma au cérémonial et donna l'absoute de son trône. C'était son droit et, vu l'information qui lui avait été communiquée, c'était prudent. Ceci fait, il retourna à la sacristie. Les sectaires voyant leur projet déjoué, ne voulurent pas rester avec la manifestation en poche. Ils commencèrent à crier « Vive le roi » et « À bas les prêtres, le Vatican, l'évêque », bref, ce fut un tapage infernal. La manifestation se continua dans la rue, une partie de la population, la plus infime mais la plus bruyante et la moins honorable, se joignit aux libéraux et alla faire du bruit sous les fenêtres de l'évêque, voulant donner l'assaut au palais pour en décrocher l'écusson épiscopal et y mettre à sa place un drapeau tricolore.

— La police dut défendre l'habitation du prélat, mais le lendemain partait pour Rome une délégation demandant la punition de l'évêque et forçant le gouvernement à lui enlever son temporel qui serait, après en avoir déduit les frais d'administration, distribué aux pauvres. Notez bien que l'évêque ne fut averti de tout cela que lorsqu'il reçut l'ordonnance ministérielle et qu'il a été condamné sans avoir été entendu.

Et ce n'est point un cas isolé, c'est l'exécution d'un mot d'ordre qui court la Péninsule. Les libéraux veulent fêter cette année l'anniversaire du XX septembre par un redoublement d'anticléricalisme ; les journaux y poussent de diverses manières, et la manœuvre est

ide parmi les
ou au moins
avoir entendu
itation directe
ruyant, presse
at du procès.
pables authen-
nt passer pour

clergé italien
le devait être ;
tional avec les
ir a demandés ;
ndu l'accès du
, qui n'avaient
s bannières et
ellement bénits
édiction et par
st ordonnée par
nd d'introduire
iction du Rituel
général du Saint-
nationaux, mais
ia). Et ces déci-
fice, en date du

incipes, admis en
clairement que
uivant les règles
ser à un évêque
a. Ce n'est point
leurs, n'est point
as, et avec raison,
eur jeunesse, ont
uire un mouve-
journaux que l'on
alie du joug sous
s que la situation